

En Nouvelle-Aquitaine, la part des femmes parmi les créateurs d'entreprise progresse fortement entre 2014 et 2022, atteignant 39 %, un niveau supérieur à la moyenne nationale sur l'ensemble de la période. La structure économique régionale est favorable à cet entrepreneuriat plus féminin. Les créatrices concentrent leur activité principalement, et plus que les hommes, dans le commerce et les services. Elles sont plus diplômées et plus jeunes que les hommes, et connaissent des trajectoires entrepreneuriales plus diversifiées. Elles mobilisent toutefois des moyens financiers plus limités au démarrage et recourent moins aux financements bancaires.

En 2022, davantage de femmes sont créatrices d'entreprise en Nouvelle-Aquitaine qu'en France. Ainsi, 39 % des créateurs d'entreprise sont des femmes (35 % en France). ► **figure 1**

Cette féminisation plus marquée de l'entrepreneuriat s'explique par la structure de l'économie régionale et sa démographie. Les secteurs fortement féminisés y sont plus présents et la proportion de femmes en âge d'occuper un emploi y est plus élevée. Par ailleurs, cette féminisation s'accroît dans le temps : la part des créatrices progresse de quatre points en quatre ans et de huit points en huit ans.

Des entrepreneuses plus diplômées et qui s'orientent vers le commerce

En 2022, les créatrices d'entreprise concentrent leur activité principalement dans le commerce et les services. ► **figure 2**
Le commerce, surtout de détail, constitue le premier secteur où les femmes créent leur entreprise, avec 27 % des créations féminines, contre 14 % chez les hommes. La santé humaine et l'action sociale figurent également parmi les secteurs les plus investis par les femmes (18 % contre 5 % des créations masculines).

Les créatrices d'entreprise se distinguent nettement des hommes par leur niveau de diplôme, plus élevé que celui des créateurs. Deux tiers d'entre elles détiennent un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac +2 ou plus (la moitié pour les créateurs). Ces derniers sont davantage titulaires d'un CAP, BEP, ou d'un baccalauréat professionnel, probablement en lien avec des secteurs d'activité qui requièrent des formations plus courtes. Enfin, les créatrices sont globalement plus jeunes que les créateurs d'entreprise.

Des trajectoires entrepreneuriales diversifiées pour les créatrices

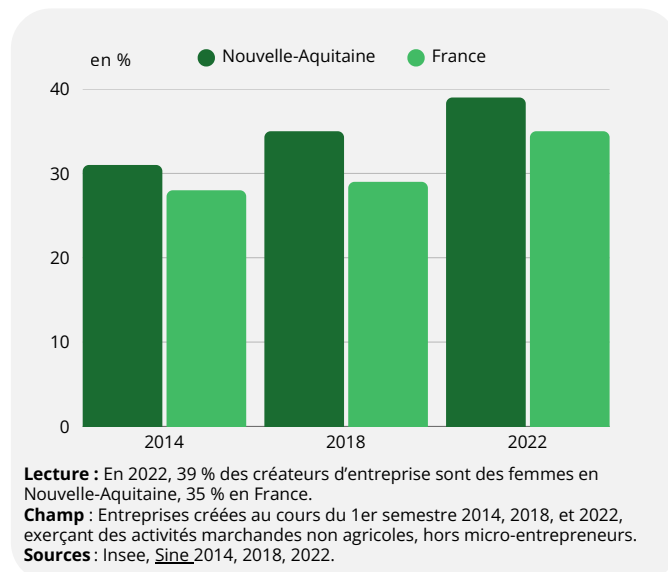
Plus que les hommes, les femmes créent leur entreprise dans une activité différente de leur métier précédent (57 % et 47 % des hommes), traduisant davantage de reconversion ou d'exploration de nouveaux secteurs.

Avant de créer leur entreprise, deux tiers des femmes étaient en emploi, comme les hommes. Toutefois, plus d'hommes exerçaient déjà une activité indépendante ou de chef d'entreprise, tandis que les femmes étaient davantage salariées dans le privé.

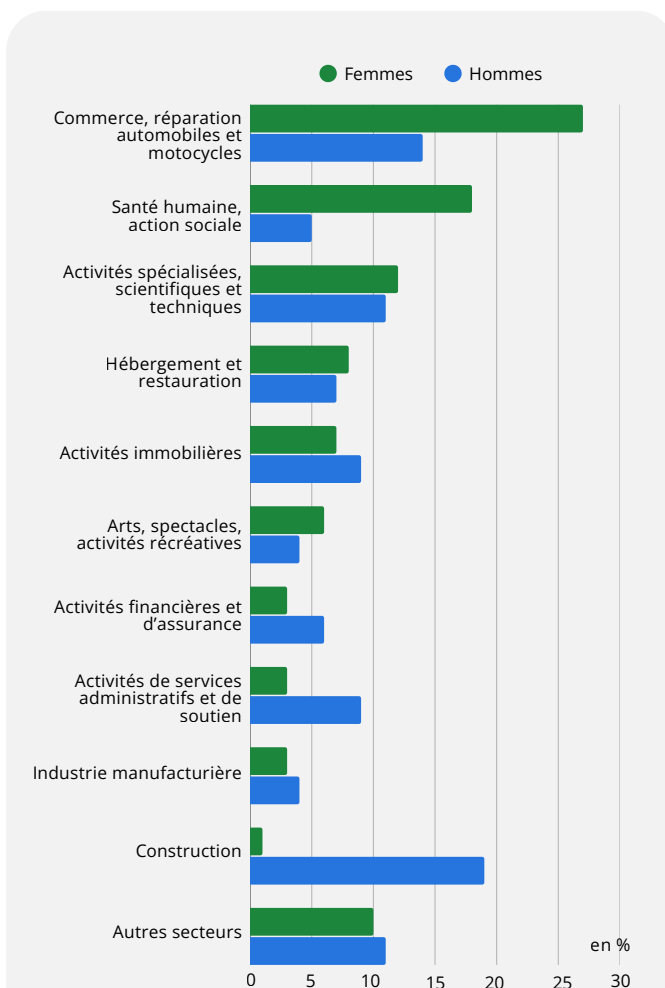
La création ou la reprise d'entreprise constitue généralement une première expérience, surtout pour les femmes (80 % contre 58 % des hommes). ► **figure 3**

Les projets concernent majoritairement des créations d'entreprise non franchisée et visent à sécuriser leur propre emploi. Enfin, le soutien de l'entourage personnel constitue le principal appui pour les deux sexes.

► 1. Part des femmes parmi les créateurs d'entreprise depuis 2014



► 2. Secteurs dans lesquels sont créées les entreprises, selon le sexe de l'entrepreneur



Lecture : Parmi les créatrices d'entreprise, 27 % créent une entreprise dans le « commerce, réparation automobiles et motocycles », 14 % parmi les hommes créateurs d'entreprise.

Champ : Entreprises créées au cours du 1er semestre 2022, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, *Sine* 2022.

Les créatrices d'entreprise sont plus nombreuses que les hommes à débiter leur activité avec moins de 1 000 euros (44 % contre 21 %). À l'inverse, les hommes déclarent plus fréquemment disposer de moyens financiers élevés, notamment de 16 000 euros ou plus (40 % contre 27 % pour les femmes).

Le recours à des ressources personnelles ou familiales constitue le principal mode de financement, tant pour les femmes que pour les hommes, et concerne 42 % des créatrices. Les emprunts bancaires professionnels arrivent ensuite, mais sont davantage mobilisés par les hommes (32 %, contre 21 % des femmes). Les dispositifs d'aide publique sont peu utilisés. Près des deux tiers des créateurs, quel que soit le sexe, n'ont bénéficié d'aucune aide. Lorsqu'elles sont utilisées, les femmes recourent plus souvent à l'**ACRE**, tandis que les hommes bénéficient davantage de l'**ARCE**.

Justine Jollivet, Magali Julé (Insee)

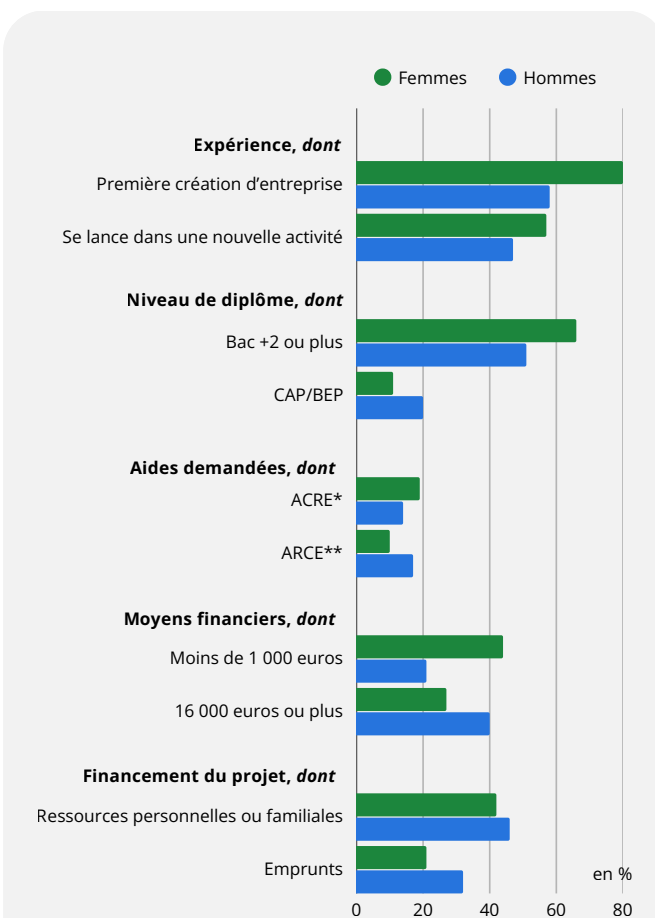


Retrouvez les données associées à cette publication sur insee.fr

► Pour en savoir plus

- **Becquet C., Richet D.**, "Huit créateurs d'entreprise sur dix fondent une entreprise pour la première fois", Insee première, n° 2007, juillet 2024.
- **Charpentier M., Fabre V.**, "L'entrepreneuriat au féminin rime avec jeunesse, qualification et services", Insee Flash n° 46, mars 2019.

► 3. Principales différences entre femmes et hommes dans leur projet de création d'entreprise



* Exonérations cotisations sociales.

** Aide France travail.

Note : Seules les caractéristiques différenciant le plus les femmes et les hommes dans la création d'entreprise sont ici représentées.

Lecture : Pour 80 % des femmes qui créent une entreprise, c'est leur première création, 58 % pour les hommes.

Champ : Entreprises créées au cours du 1er semestre 2022, exerçant des activités marchandes non agricoles, hors micro-entrepreneurs.

Source : Insee, *Sine* 2022.

► Encadré - Dispositif d'aide régional pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes

Le Peref (Plan d'Action Régional pour l'Entrepreneuriat des Femmes) est un dispositif porté conjointement par l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et Bpifrance pour promouvoir et soutenir l'entrepreneuriat féminin sur le territoire régional.

Il vise à lever les freins spécifiques que rencontrent les femmes entrepreneuses en facilitant leur accompagnement à la création, reprise ou développement d'entreprise, et en favorisant l'accès aux financements.

► Définitions

ACRE : aide à la création ou à la reprise d'entreprise prenant la forme d'une exonération partielle et temporaire de cotisations sociales.

ARCE : aide financière à la reprise ou à la création d'entreprise.

Direction régionale :
5, rue Sainte Catherine
BP 557
86 020 POITIERS Cedex

Directeur de la publication :
Daniel Brondel

Rédaction en chef :
Julie Boé

Bureau de presse :
06 73 64 22 91

[@insee.fr](https://twitter.com/insee_fr)
www.insee.fr

Mars 2026
ISSN 2492-6876
© Insee Nouvelle-Aquitaine

Reproduction partielle
autorisée sous réserve de la
mention de la source et de
l'auteur



Insee